

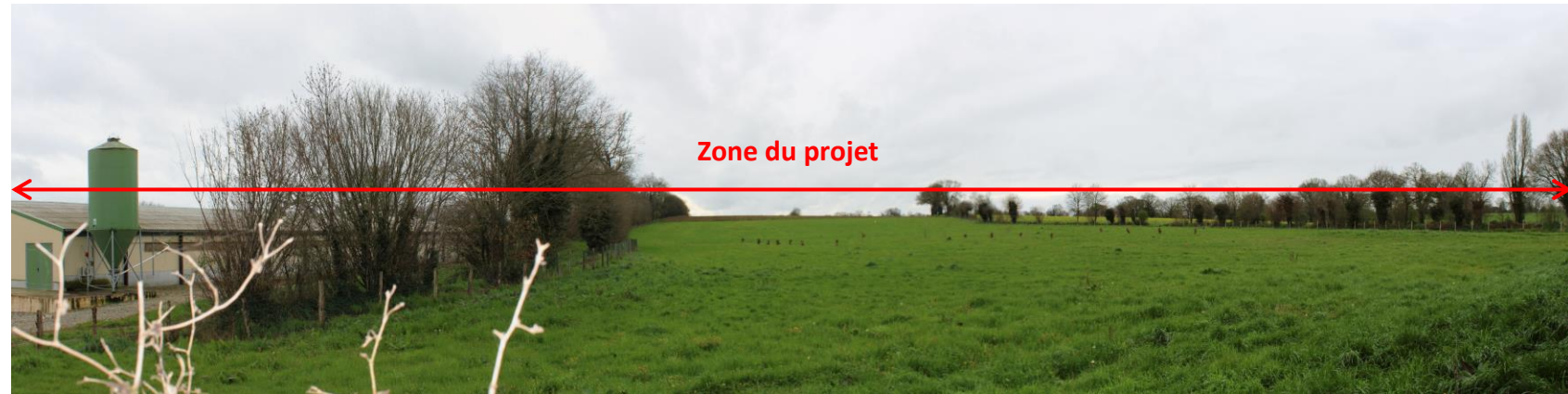
ANNEXE 4

Reportage photographique



1 Vue rapprochée de la zone du projet

Ce point de vue est situé à l'entrée du parcours au centre de la zone d'étude. La zone est entourée de haies. Compte tenu des haies, la vue sur les ombrières en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).



2

Vue rapprochée de la zone du projet

Ce point de vue est situé à l'intérieur de la parcelle agricole au nord-ouest.

Le parcours est entouré de haie, les ombrières ne seront donc pas visibles depuis l'extérieur du site.

Compte tenu des haies, la vue sur les ombrières en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).



3

Vue éloignée de la zone du projet

Depuis la route communale, la zone des ombrières n'est pas visible.

Compte tenu des haies, la vue sur les ombrières en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).



**Zone du projet
en arrière plan**



Vue éloignée de la zone du projet

Ce point de vue est situé à l'est du site, en bordure de la route départementale.
Depuis la route communale, le parcours à poules n'est pas visible.



Vue éloignée de la zone du projet

Ce point de vue est situé au nord-est du site, à la jonction entre le Chemin des Houx et la route départementale. Depuis la route communale, le site n'est pas visible.



6

Vue éloignée de la zone du projet

Ce point de vue est situé à l'ouest du projet, sur la Vieille Route des Ballots.
Depuis la route communale, la zone du projet n'est pas visible.



Vue éloignée de la zone du projet

Ce point de vue est situé au Nord-Ouest du projet, sur la Vieille Route de Ballots.
Depuis la route communale, le parcours à poules n'est pas visible.



- 8** Vue éloignée de la zone du projet
Ce point de vue est situé au sud-ouest du projet, au niveau de La Petite Ragottière.
Depuis la route communale, la zone du projet n'est pas visible.

